

ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2021-07

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 11
Pouvoir : 02
Votants : 13

L'an deux dix mil vingt et un
Le 18 FEVRIER à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Dominique FLACHER, Adjoint
Date de la convocation 05 FEVRIER 2021

**OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE DE GESTION 2020 DU
RECEVEUR**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Pascale CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER

ABSENTS / EXCUSES : Jean-Michel PIDOLOT donne pouvoir à Pascale CHOTEL ; Philippe PELLET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Annie PIGNEDE

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique FLACHER, Adjoint aux finances pour délibérer sur le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le trésorier principal.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré :

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur ;

CONSTATE, à l'unanimité, qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

CONSTATE, à l'unanimité, le résultat suivant :

Résultat de l'exercice 2020 :

Déficit d'investissement de 34 227.95 €
Excédent de fonctionnement de 41 226.98 €

Résultat de clôture de 2020 :

Excédent d'investissement de 237 666.46 €
Excédent de fonctionnement de 513 169.83 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché

